

Cellule Coronavirus –Covid-19

En application des décisions prises par le Président de la République, Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole, Président du CCAS et Laurent Lesgourgues, élu coordinateur en charge de la mobilisation de nos collectivités face au Coronavirus – Covid-19, ont mis en place de nombreuses mesures pour la protection des agents, des usagers et des électeurs.

Ecoles et crèches fermées aux enfants à partir de lundi :

Les 1794 places en crèches municipales et les 991 du CCAS seront fermées à partir de lundi et jusqu'à nouvel ordre ainsi que les 206 établissements scolaires. 35.000 écoliers sont concernés. Toutefois, comme annoncé par le ministre de l'Education Nationale, les établissements resteront ouverts car les chefs d'établissement pourront être présents dans leur école.

- La Mairie met à disposition de l'Education Nationale des espaces numériques pour assurer la continuité de l'éducation. 60 écoles en sont équipées. Le dispositif va être généralisé aux 206 écoles.
- Les parents, soignants de profession, sont invités à se signaler aux personnels municipaux dans l'école pour prévenir d'un besoin éventuel de mode de garde par la collectivité, dès aujourd'hui.
- Les personnels de la Mairie de Toulouse, Toulouse Métropole et CCAS, soignants ou conjoint de soignant, sont invités à signaler à leur hiérarchie la nécessité d'un mode de garde par la collectivité, dès aujourd'hui. Les modes de garde seront précisés en lien avec les autorités sanitaires.
- Les agents techniques des écoles seront redéployés afin de garantir pleinement les mesures sanitaires, principalement dans les différents accueils du public.
- Les personnels médicaux et paramédicaux des crèches seront mis en relation avec l'Agence Régionale de Santé afin de participer à l'effort de solidarité.

Personnes les plus vulnérables :

- Les visites sont interdites dans les EHPAD depuis hier. Cette mesure sanitaire est indispensable. 300 agents seront mobilisés pour informer et faire le lien avec les résidents et leurs familles.
- Il est conseillé aux personnes âgées de + de 70 ans de limiter leurs déplacements et de rester à leur domicile.
- Les restaurants seniors restent ouverts jusqu'à nouvel ordre, il reste déconseillé aux seniors de + de 70 ans de s'y rendre.
- Le point infos seniors et Allô seniors sont maintenus pour informer les seniors au quotidien.
- Les diverses activités seniors sont annulées.
- Les agents de la collectivité atteints de maladies chroniques, handicap, les femmes enceintes ou allaitantes, sont incités à rester à leur domicile jusqu'à nouvel ordre.
- Afin de continuer à accompagner les personnes sans-abris, sauf avis contraire des autorités sanitaires, elles continueront à être reçues au Grand Ramier pour se nourrir 7j/7 midi et soir.
- Trêve hivernale est reportée au 31 mai : un gymnase reste ouvert et l'ex EHPAD Bonnefoy continuera d'accueillir 60 femmes seules et à la rue.

Soutien à l'économie :

- Les prélèvements fiscaux et sociaux, versés à l'Etat, pourront être différés.
- Pour préserver l'activité des entreprises locales, la Mairie et la Métropole vont étudier la possibilité, durant cette période, de faire effectuer de façon anticipée des travaux nécessaires dans les écoles qui se font habituellement pendant les vacances.
- Aucune pénalité ne sera appliquée dans le cadre des marchés publics de deux collectivités.
- Les redevances dans le cadre des délégations de service public seront reportées.
- Les droits de terrasses, de places sur les marchés et les taxes de séjour seront reportés.
- Les agents du service centralité commerce de la Métropole sont au contact quotidien des commerçants pour informer et faire remonter toutes les difficultés économiques.
- Les formalités administratives diverses seront simplifiées et l'ensemble des agents seront à l'écoute des entreprises pour les aider.

Transports :

- Le tramway garde le plus haut niveau possible de fréquence.
- Tisséo garde un cadencement maximal du métro.
- Annonces pour les gestes à adopter contre le coronavirus diffusées dans les transports.

Élections :

- Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition, dans chacun des 263 bureaux de vote, premièrement pour les membres du bureau et deuxièmement pour les électeurs. Un réapprovisionnement est prévu si nécessaire.
- Un affichage des consignes générales de prévention sera assuré dans chaque lieu de vote.
- Des gants seront mis à la disposition des membres du Bureau dans les bureaux de vote.
- Des recommandations seront faites aux électeurs pour présenter leur justificatif d'identité sans prise en main par le Président ou les membres du bureau.
- Chaque électeur est incité à venir avec son stylo bleu ou noir pour émarger sur la liste après son vote : un stock sera toutefois disponible pour les personnes ayant oublié le leur. Ils seront désinfectés entre deux usages.
- Les serrages de mains ou embrassades sont strictement interdits.
- Les membres du bureau et personnels sont invités à se laver les mains au savon, dans la mesure du possible, toutes les 2h maximum.
- Les 67 lieux de votes seront désinfectés avec de l'eau javellisée, avec une attention particulière avant l'ouverture dimanche matin.
- Les bureaux seront ouverts de 8h à 20h, dans les lieux habituels. Il est tout-à-fait possible d'éviter les heures d'affluence, en venant voter avant 11h et entre 13h30 et 18h30.
- En cas de désistements de présidents et d'assesseurs trop importants, le Maire se réserve la possibilité de réquisitionner des agents municipaux.
- Les seniors sont invités à voter en priorité lorsqu'ils se présenteront dans les bureaux de vote.

Manifestations annulées :

- Application de l'interdiction des rassemblements de plus de 100 personnes.